

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 5 juin 2018, à 20 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Robert Émond tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

2018-06-111

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-112

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2018

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2018;

Considérant que les délibérations inscrites à ce procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2018 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Lecture du rapport financier au 31 mars 2018.

Lecture du rapport financier au 30 avril 2018.

Rapport des faits saillants du rapport financier 2017 présenté par M. le Maire.

2018-06-113

Diffusion du rapport des faits saillants

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Gilles Hébert et résolu que le rapport des faits saillants du rapport du vérificateur externe soit diffusé sur le territoire de la municipalité par l'intermédiaire du site web municipal et disponible gratuitement, sur demande, en format papier au bureau de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Suivi des différents comités par les membres du Conseil

La conseillère Colette Lefebvre-Thibeault mentionne avoir assisté à une assemblée de la Société d'histoire de Saint-David d'Yamaska qui s'est déroulée le 30 mai dernier afin de répondre à une demande de l'automne dernier. Elle souligne que seulement neuf personnes ont assisté à la réunion et indique la composition du conseil d'administration de cet organisme qui a comme but de protéger le patrimoine, notamment le Cimetière des Würtele. Elle énumère les

améliorations apportées au Cimetière par l'organisme et annonce le retour de la Chronique historique à l'intérieur du journal municipal. En ce qui concerne le volet financier de la Société d'histoire, elle mentionne une encaisse de 1 252 \$ ainsi que le montant des frais bancaires applicables mensuellement. Elle souligne aussi que la Société a été informée que la Municipalité déboursa encore cette année le montant requis pour l'entretien estival du Cimetière des Würtele. Elle mentionne également avoir assisté à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de la Montérégie qui s'est tenue le 23 mai dernier et au cours de laquelle les orientations de l'année 2019 ont été présentées, notamment en ce qui concerne le prêt numérique, le paiement des amendes à distance et la transmission d'informations reliées au prêt de livres. Elle souligne que la Municipalité devra composer avec une hausse de 0,05 \$ per capita pour 2019 pour les services du Réseau Biblio Montérégie et demande qu'une lettre de remerciements soit envoyée à la Caisse Desjardins des Chênes pour le don accordé à la Bibliothèque Laure-Desrosiers et qui servira à l'organisation d'une exposition qui sera présentée le 29 septembre prochain dans le cadre des Journées de la Culture. Elle termine en mentionnant la période durant laquelle la bibliothèque municipale sera fermée en période estivale, l'abandon pour cette année du projet Coup de cœur des maires du Réseau Biblio ainsi que la poursuite des vérifications requises visant à apporter les corrections nécessaires à la plaque commémorative indiquant le nom des maires.

Le conseiller Gilles Hébert souligne le fait que l'agent-parrain de la Sûreté du Québec attiré à Saint-David n'a pas donné suite au courriel transmis et précise qu'il se verra dans l'obligation de communiquer avec le supérieur de l'agent. Il mentionne que le Service de sécurité incendie a répondu à une fausse alarme causée par un détecteur de fumée trop vieux que le propriétaire refuse de remplacer. Il explique également brièvement les travaux souhaités pour le plafond et à la ventilation de la caserne afin de réduire l'humidité intérieure. Il précise que certains habits de combat du Service de sécurité incendie devront être nettoyés au cours de l'automne prochain et que le test requis effectué sur les échelles n'a pas relevé d'anomalie. Il explique aussi la procédure qui a mené à la recommandation visant la nomination du pompier Pascal Aubry à un poste de sous-lieutenant au sein du Service de sécurité incendie; poste qui devra faire l'objet de l'ajout d'un échelon salarial. Il fait également un bref compte-rendu de la séance du 9 mai 2018 de la MRC de Pierre-De Saurel à laquelle il a assisté en remplacement du maire qui ne pouvait être présent. Il y a notamment été question de la réunion du 11 juin 2018 du FARR (Fonds de rayonnement des régions) à laquelle la présence du maire est fortement recommandée, de l'embauche de stagiaires pour les cours d'eau, du remboursement d'une partie de frais reliés aux cours donnés dans le cadre du projet Aînés-Actifs, du document préparé annuellement pour présenter les projets réalisés par la MRC, de l'embauche d'une coordonnatrice pour l'aménagement du territoire, de l'octroi d'un contrat à Construction Re-Cam pour la construction d'un bâtiment à l'écocentre régional, du contrat accordé pour le retrait des échangeurs de température de l'ancien système de géothermie et des contrats relatifs à des travaux d'entretien de cours d'eau confiés à Drainage Richelieu inc. et Béton Laurier inc.

Le conseiller Pier-Yves Chapdelaine mentionne avoir rencontré les représentants de la compagnie Sintra dans le Petit Rang pour discuter des travaux de correction qui doivent être effectués à plusieurs endroits de ce rang pour corriger les travaux de pavage réalisés l'année dernière. Il indique que ces travaux sont prévus pour la semaine du 11 juin prochain et souligne que des travaux mineurs devront être faits à un ponceau du Petit Rang. Il revient sur la distribution des 20 tonnes de compost offertes gracieusement dans le cadre du contrat pour la collecte des matières résiduelles accordé par la MRC de Pierre-De Saurel qui semblent répondre adéquatement aux besoins de la population de Saint-David. Il demande qu'une poubelle soit installée à proximité du Parc La Relève et s'informe concernant la toilette chimique qui n'est plus disponible en tout temps à proximité du terrain de

soccer. Il est expliqué que l'Association des loisirs a choisi de donner accès au Centre récréatif durant les parties de soccer au lieu de faire la location d'une toilette chimique.

Le conseillère Linda Cournoyer mentionne avoir assisté à la rencontre du Comité régional de la famille tenue le 8 mai dernier au cours de laquelle il a été notamment question de la planification de la révision des plans d'action des politiques qui doit être effectuée pour assurer le suivi des différentes politiques adoptées. La prochaine rencontre du Comité est prévue pour le 12 juin prochain. Elle souligne que l'assemblée générale annuelle de ComUnité se tiendra le 11 juin prochain. Elle suggère aussi la tenue à l'automne prochain d'une rencontre d'information relative au programme PAIR qui n'est malheureusement pas très utilisé en milieu rural. Elle termine en indiquant que les préparatifs de la Fête nationale se poursuivent et précise que l'horaire des célébrations demeure sensiblement le même que par les années passées sera publicisé par le biais du journal municipal, du site internet et de la page Facebook.

Le conseiller Robert Émond mentionne qu'il a assisté à trois assemblées générales annuelles au cours du mois de mai, celle de l'Association des Loisirs de Saint-David le 15 mai, celle de Destination Saint-David tenue le 27 mai et celle de la Société d'histoire de Saint-David d'Yamaska tenue le 30 mai dernier. Il précise que le projet de Destination Saint-David visant à offrir des terrains à prix modique est terminé mais que l'organisme prolonge son mandat afin de permettre l'application d'une des conditions liées à la vente des terrains concernés, soit l'imposition d'une pénalité si l'acquéreur ne demeure pas propriétaire pendant cinq ans. Il explique également le pourcentage de pénalité applicable et souligne que Destination Saint-David a remis un don de 5 000 \$ à l'Association des Loisirs pour le projet visant l'installation de modules de jeux pour les 6 – 12 ans dans la cour de l'école dont la réalisation est souhaitée pour cet été. Il termine son intervention en mentionnant que le Comité régional culturel de la MRC de Pierre-De Saurel tiendra sa première réunion de l'année le 19 juin prochain à l'occasion de laquelle il fera connaissance avec la nouvelle coordonnatrice au développement culturelle, Marie-Pier Lachance.

M. le Maire mentionne avoir assisté le 31 mai dernier à une réunion du Bureau des délégués, formé des représentants de chacune des MRC concernées par un projet d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau touchant leur territoire respectif. En avant-midi, il a été question des travaux requis dans un cours d'eau traversant les municipalités de Saint-Louis de la MRC des Maskoutains et les municipalités de Saint-Aimé et Saint-Robert. En après-midi, les discussions se sont faites avec les représentants de la MRC de Drummond et concernaient le cours d'eau Docteur Rousseau. Une partie des travaux de ce cours d'eau sont requis sur le territoire de Saint-David dans une section du fossé de chemin du 5^e Rang dont la longueur reste à déterminer. Ces travaux donnent suite à des demandes de citoyens qui éprouvent des difficultés avec leurs drains qui ne coulent pas bien et des ponceaux bouchés. Il explique aussi que la MRC a fait l'embauche de deux étudiants en géomatique et en environnement qui visitent de façon aléatoire les différents cours d'eau du territoire de la MRC pour effectuer la caractérisation des bandes riveraines. Il termine en mentionnant que la MRC a décidé de remettre des certificats de mérite aux producteurs ou propriétaires se démarquant par la qualité de leurs bandes riveraines et que trois agriculteurs de Saint-David se sont distingués, soit la Pépinère Everi, la Ferme Lambert ainsi que la Ferme Desrosiers et Fils.

2018-06-114

Paiement des comptes

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 91 522,48 \$ et de comptes payés pour un montant de 40 474,53 \$. Ladite liste de comptes étant approuvée telle que soumise, la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil prend connaissance de la correspondance figurant au registre de correspondance du mois de juin 2018.

2018-06-115

Congrès 2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise les frais d'inscription et de participation du maire ou de son remplaçant au Congrès 2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités, le tout conformément à la réglementation en vigueur, et affecte cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-110-00-310 et 02-110-00-346.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-116

Adoption et mise en place de descriptions de tâches pour chaque poste afin d'optimiser la structure organisationnelle de la Municipalité

Considérant le mandat confié au Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) pour l'optimisation de la structure organisationnelle de la Municipalité;

Considérant que des descriptions de tâches mentionnant une description sommaire de chaque poste, les principales responsabilités, les qualités requises et les exigences s'y rattachant ont été préparées dans le cadre de ce mandat;

Considérant que ces descriptions de tâches ont été transmises aux élus;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil adopte les descriptions de tâches rattachées au poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère), au poste de secrétaire-trésorier(ère)-adjoint(e), au poste de secrétaire adjoint(e), au poste d'inspecteur(trice) municipal(e) et responsable de la voirie, au poste de responsable du Centre récréatif et journalier(ère) municipal(e), au poste de coordonnateur(trice) en loisir, au poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et en environnement et au poste de directeur(trice) de la sécurité incendie

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-117

Embauche de personnel supplémentaire durant le congé de maladie de l'inspecteur municipal

Considérant que l'inspecteur municipal est présentement en congé de maladie;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche de personnel temporaire pendant cette absence afin d'assurer un suivi adéquat des dossiers sous la responsabilité de l'inspecteur municipal;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil confirme l'embauche de M. Richard Charland à titre d'employé temporaire pendant l'absence de l'inspecteur municipal, à raison de 32 heures par semaine, au taux horaire en vigueur lors de son départ à la retraite, et ce, en date du 29 mai 2018. Il est également résolu d'affecter cette dépense aux postes budgétaires numéros 02-320-00-141, 02-320-00-222, 02-320-00-232, 02-320-00-242, 02-320-00-252 et 02-320-00-262.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-118

Renouvellement pour l'assurance collective des employés

Considérant que BFL CANADA services conseils inc. (**BFL SCI**) a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la municipalité de Saint-David;

Considérant que **BFL SCI** confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (La Capitale), pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019, sont justifiées;

Considérant que **BFL SCI** indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

Considérant que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa quatrième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la municipalité et qu'ils jugent opportun de les accepter :

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu :

Que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par La Capitale concernant l'assurance collective des employés de la municipalité de Saint-David pour la période du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019 au montant de 25 872,72 excluant les taxes;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin de **BFL SCI**.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les élus prennent connaissance d'une correspondance de citoyens concernant un problème de sécurité routière et des suggestions de solutions.

M. le Maire résume les différents points soulevés dans cette correspondance, particulièrement les camions lourds en surcharge et la vitesse excessive de plusieurs véhicules. Il souligne aussi que certaines solutions mentionnées sont déjà en phase de réalisation, c'est notamment le cas pour l'installation de panneaux numériques indicateurs de vitesse à trois entrées du périmètre d'urbanisation et de feux clignotants à proximité de l'école primaire, pour lesquels la Municipalité recevra une aide financière gouvernementale. Il précise cependant que la suggestion d'installer des dos d'âne ne sera pas retenue par la Municipalité pour l'instant puisque les membres du Conseil sont d'avis que cette solution causera plus d'inconvénients que de bénéfices. Il invite aussi tous les citoyens à communiquer avec la Sûreté du Québec pour signaler tout véhicule qui circule à une vitesse excessive. Il est également précisé que le marquage de la chaussée pour le passage de piétons devant l'école primaire sera refait au cours de la période estivale.

2018-06-119

Demande d'autorisation pour le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau

Considérant la demande d'autorisation de circuler relative au Tour CIBC Charles-Bruneau soumise à ce Conseil par la Fédération québécoise des sports cyclistes;

Considérant que le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau dans la municipalité est prévu pour le 6 juillet prochain;

Considérant que les cyclistes du Tour CIBC Charles-Bruneau doivent emprunter le rang du Bord-de-l'Eau;

Considérant que le passage des cyclistes devra se faire dans la sécurité et le respect des autres usagers de la route;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil autorise la circulation des cyclistes et des véhicules du Tour CIBC Charles-Bruneau lors de leur passage sur le territoire de Saint-David le 6 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-120

Demande de parrainage présentée par Biophare pour une activité culturelle et éducative s'adressant aux élèves de 5^e et 6^e année

Considérant que Biophare réalise présentement un projet connu sous le nom « 1900-1950 : 50 ans de gloire » auquel des élèves de la Commission scolaire de Sorel-Tracy collaborent;

Considérant que ce projet permet aux élèves de participer à une activité qui leur permettra de mieux connaître et apprécier le milieu dans lequel ils vivent;

Considérant que ce projet permettra aux élèves d'exposer leurs travaux sur la place publique au parc Regard-sur-le-Fleuve du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'octobre 2018;

Considérant que cette activité implique 10 élèves provenant de la Municipalité de Saint-David;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil accepte de participer financièrement à la campagne de parrainage de ce projet en versant un montant de 100 \$ au Biophare et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Don à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

2018-06-121 Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Gilles Hébert et résolu que ce Conseil autorise le versement d'un don de 150 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-999.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-122 Nomination au poste de sous-lieutenant au sein du Service de sécurité incendie

Considérant la recommandation du directeur du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil procède à la nomination du pompier Pascal Aubry au poste de sous-lieutenant du Service de sécurité incendie de Saint-David pour une période de probation de deux ans lui permettant ainsi de pouvoir obtenir les formations requises.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-123 Révision du projet de réfection pour l'immeuble abritant la salle de l'Âge d'Or

Considérant que la Municipalité de Saint-David est admissible à une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés pour la rénovation de l'immeuble du 33, rue Principale abritant la salle de l'Âge d'Or;

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour des travaux visant à remplacer une partie du bâtiment et à apporter plusieurs améliorations intérieures à cet immeuble;

Considérant le fait que le montant de la plus basse soumission présentée est plus élevé que le budget prévu par le Conseil municipal pour le projet;

Considérant que de nouvelles données sur l'état du bâtiment du 33, rue Principale pourraient conduire à une modification importante du projet présenté;

Considérant que l'ensemble des documents requis pour finaliser l'évaluation du projet dans le but d'obtenir une aide financière doivent être transmis au gouvernement provincial au plus tard le 15 août 2018;

Considérant que ce Conseil souhaite conserver son admissibilité au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des Aînés pour l'immeuble du 33, rue Principale malgré le fait que les travaux requis à l'immeuble pourraient être retardés de plusieurs mois;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil adresse une demande au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que la municipalité de Saint-David conserve son admissibilité à une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés malgré le fait que plusieurs mois seront nécessaires à la préparation d'un nouveau projet de rénovation répondant aux besoins des aînés tout en respectant la capacité financière de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-124

Non-retenu de soumission pour la rénovation de l'immeuble du 33, rue Principale

Considérant que trois soumissions ont été reçues pour le projet de rénovation de l'immeuble situé au 33, rue Principale;

Considérant que de nouvelles données sur l'état actuel du bâtiment du 33, rue Principale oblige une modification importante du projet pour lequel des soumissions ont été obtenues;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil ne retienne aucune des soumissions reçues pour le projet numéro 557812 qui avait pour titre *La Maison des Aînés*.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-125

Autorisation pour travaux de nettoyage dans divers fossés

Considérant que plusieurs demandes de travaux de nettoyage de fossé ont été soumises à l'inspecteur municipal;

Considérant que des travaux de nettoyage de fossés de ligne sont requis à proximité d'une partie de la rue Sainte-Henriette, dans une partie du fossé du Chemin Dufresnes et dans une partie du fossé du rang de la Rivière-David;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil autorise les frais rattachés aux travaux de nettoyage de fossé dans une partie de la rue Sainte-Henriette, du Chemin Dufresnes et du rang de la Rivière David mentionnés dans les rapports préparés par l'inspecteur municipal et étudiés par les membres du Conseil municipal lors de la rencontre de travail du 29 mai dernier.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Contrat 2018 pour le fauchage des levées de fossés

2018-06-126

Considérant les informations obtenues par l'employé Richard Charland,

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine et résolu que ce Conseil accorde le contrat 2018 pour le fauchage des levées de fossés à M. Clément Cyr. Ledit contrat est octroyé au montant de 1 800 \$ plus taxes, les conditions sont identiques à celles de l'année 2017 et les travaux devront être réalisés entre le 28 juin et le 13 juillet 2018. Il est également mentionné que l'inspecteur municipal se chargera

de faire exécuter un deuxième fauchage aux endroits nécessaires et résolu d'affecter cette dépense au poste budgétaire numéro 02-320-00-521.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-127

Entretien du Cimetière des Würtele

Considérant l'attrait touristique que représente le Cimetière des Würtele pour la Municipalité;

Considérant que le terrain de cet emplacement requiert des travaux d'entretien;

Considérant que M. Jean-Guy Joyal a offert ses services pour effectuer ces travaux;

En conséquence, il est proposé par Colette Lefebvre-Thibeault appuyé par Robert Émond et résolu que ce Conseil octroie le contrat pour l'entretien du gazon du Cimetière des Würtele à M. Jean-Guy Joyal, au coût de 300 \$, et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-522.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2018-06-128

Adoption des états financiers 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-David

Considérant que les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-David au 31 décembre 2017 montrent un déficit après capitalisation de 31 913 \$;

En conséquence, il est proposé par Robert Émond, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil approuve les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-David pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 qui indiquent le versement d'une contribution municipale au montant de 3 187 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le maire mentionne que l'assemblée de consultation relative au projet de règlement numéro 32-18 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel concernant l'inclusion d'une superficie à l'affectation *Milieu urbain* dans le territoire de la municipalité de Saint-Gérard-Majella se tiendra le 13 juin 2018, à 18 h, aux bureaux de la MRC situé au 50, rue du Fort à Sorel-Tracy.

2018-06-129

Offre de cours d'exercices physiques

Considérant que les cours d'exercices physiques offerts gratuitement au Parc Jonathan-Würtele le mercredi semblent appréciés par plusieurs personnes;

Considérant que ces cours sont admissibles à une aide financière maximale de 450 \$ de la MRC du Pierre-De Saurel dans le cadre du projet Aînés-Actifs;

Considérant l'offre soumise par Mme Céline Gariépy pour cinq cours supplémentaires durant la période estivale;

Il est proposé par Linda Cournoyer, appuyé par Colette Lefebvre-Thibeault et résolu que ce Conseil autorise un montant de 500 \$ pour à la tenue de cinq cours d'exercices physiques dispensés par l'éducatrice physique Céline Gariépy et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-190-00-419.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

Levée de la séance

2018-06-130

Il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Pier-Yves Chapdelaine que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire